



PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ENTENTE SUR LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE

Des progrès, mais encore beaucoup à faire

18 mai 2011 - Les groupes environnementaux et les entreprises de produits forestiers qui ont signé l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) ont fait des progrès considérables depuis un an pour concrétiser cette entente historique par des changements sur le terrain qui permettront de protéger la forêt boréale ainsi que les gens dont la prospérité économique et le mode de vie traditionnel en dépendent.

Les signataires ont établi un secrétariat pour coordonner le programme des groupes de travail nationaux et régionaux pour ce qui est de l'aspect écologique et des marchés, ont formé une équipe scientifique consultative indépendante et ont intensifié leurs efforts de sensibilisation auprès des groupes autochtones, des gouvernements provinciaux et municipaux et des parties intéressées. De grands consommateurs internationaux de produits forestiers boréaux, représentant des revenus de plus de 140 milliards de dollars, appuient l'entente par le biais du Forum des entreprises pour la forêt boréale, nouvellement créé, et la première vérification indépendante des progrès de l'Entente par la firme de vérification KPMG est en cours. Les groupes de travail régionaux travaillent activement à la planification de la conservation en Alberta, au Québec et en Ontario.

L'EFBC marque un tournant imprévu et spectaculaire par rapport au passé. Les engagements initiaux, qui consistaient à suspendre la récolte sur 29 millions d'hectares de forêt boréale, soit pratiquement tout l'habitat du caribou forestier dans les tenures des entreprises, ainsi qu'à interrompre les campagnes de boycottage, ont été respectés. Ces engagements créent un espace pour la planification commune de la conservation.

« Rien de cette envergure n'a été entrepris auparavant et nous savons que les défis sont énormes », a déclaré Melissa Filion, responsable de campagne forêt chez Greenpeace. « Oui, nous sommes en retard pour ce qui est de la conservation sur le terrain, mais nous avons une base et une démarche solides. Nous sommes déterminés à réaliser notre vision pour assurer des emplois plus verts dans une industrie forestière vigoureuse et conserver l'habitat nécessaire à la survie des espèces menacées.»

« L'année qui vient de passer a été extraordinaire », a indiqué Avrim Lazar, président et chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC). « Ensemble, avec les environnementalistes, nous apprenons à adopter une démarche pratique et productive de résolution de problèmes afin d'intégrer les défis



économiques et environnementaux que pose la forêt boréale. Cette entente sans précédent montre clairement aux autres industries et aux autres pays qu'on peut adopter une méthode avantageuse pour tous pour résoudre des problèmes complexes. Il est clair que nous pouvons poursuivre nos réussites avec de la bonne volonté et des ressources suffisantes. »

« En tant que membre de l'EFBC et conseiller aux ressources pour le West Region Tribal Council, qui regroupe environ 10 000 membres, je peux sincèrement affirmer que le protocole de l'EFBC est un premier pas important du Canada pour veiller à la biodiversité, aux habitats essentiels et à la santé de la forêt boréale », a indiqué Thomas Nepinak. « Je salue le Canada, l'industrie et tous les participants pour l'orientation de cette entente, qui vise à protéger nos forêts pour la prochaine génération. Comme l'EFBC n'en est qu'à ses débuts, il est prématuré pour ma communauté de préjuger de ses résultats, mais je suis heureux de voir que les peuples autochtones prennent maintenant part au processus, car après tout, pour nombre d'entre nous, les forêts sont un espace de vie et une partie de la Terre mère. »

-30-

Contact média :

Jim Pimblett, 647-966-7388, jimpimblett@ententeboreale.ca